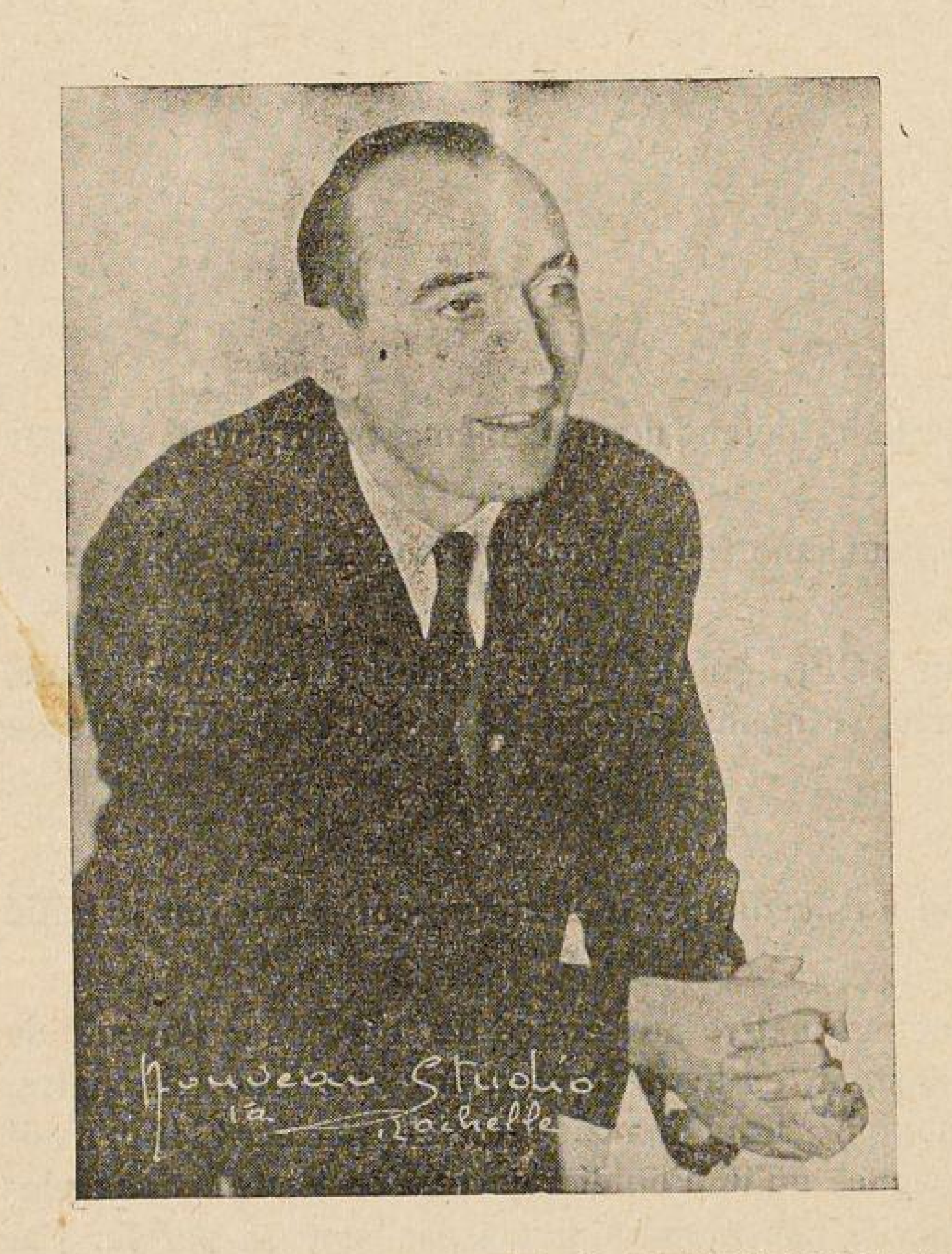
Elections Législatives du 30 Novembre 1958 — Circonscription de La Rochelle

Indépendants et Paysans

Alain de LACOSTE LAREYMONDIE



Alain de LACOSTE LAREYMONDIE

Licencié en Droit — Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Ancien Chef de Cabinet du Général de LATTRE de TASSIGNY et du Général SALAN
Conseiller Technique des Ministres du Travail et Reconstruction
Chevalier du Mérite Social et du Mérite Agricole.
Père de 5 enfants

Remplaçant éventuel : **Paul BRAUD**

Agriculteur — Conseiller Municipal de Vérines
Membre de la Chambre d'Agriculture
Président de la Mutualité Sociale Agricole de la Charente-Maritime
Membre du Conseil d'Administration du C. E. S. C. O.
Père de 7 enfants

REMERCIE

les 13.144 électeurs

qui lui ont fait confiance

et l'ont placé

LARGEMENT

EN TÊTE

au 1er TOUR

il sera demain l'ÉLU de TOUS

AU SERVICE DE TOUS

STÉ IMP. LA CHARENTE-MARITIME, LA ROCHELLE — 11-1958

ALAIN DE LACOSTE LAREYMONDIE
24, RUE SAINT-LÉONARD
LA ROCHELLE
TÉL. 27-15

PERMANENCE : 14, RUE DU TEMPLE
TÉL. 28-86

La Rochelle, le 26 Novembre 1958.

CHÈRES ELECTRICES,

CHERS ELECTEURS,

Vous avez tous regretté que sept candidats, dont certains défendaient le même programme, se présentent en désordre au premier tour.

Vous espériez que la situation serait plus claire au deuxième tour et qu'un choix simple vous serait offert.

Je suis douloureusement surpris de voir que Monsieur NOEL, qui défend le même idéal que moi-même, dont la fidélité au général de GAULLE est égale à la mienne, se maintienne au deuxième tour contre toute espérance.

Que cherche-t-il et de qui veut-il faire le jeu ?

Je n'ai attaqué personne au cours de cette campagne. Les centaines d'électeurs qui m'ont fait l'amitié de venir m'entendre chaque soir le savent bien.

N'attendant rien de la politique et venant seulement me mettre au service de tous, pour l'avenir de La Rochelle et de sa région, je n'avais pas hésité un seul instant, en avril dernier, aux élections cantonales, à me désister pour lui. Je n'avais pourtant que 140 voix de moins. Il m'en avait remercié par écrit. Il m'avait assuré, et il l'a maintes fois confirmé au cours de la campagne, qu'il n'oublierait pas ce geste « chevaleresque » et qu'il ferait de même à mon égard. Je suis peiné de constater qu'il n'a pas tenu sa parole. J'ai pourtant 2.700 voix d'avance.

Mais, rien ne changera ma conduite. Je n'ai qu'un désir, celui de vous servir, de servir ceux qui en ont le plus besoin, ceux qui ont le plus de mal à vivre et que menace déjà la diminution du revenu et des heures de travail.

Le général de GAULLE est venu à l'appel unanime du pays pour éliminer les compromissions et ramener l'honnêteté.

J'ai vécu en Indochine, en Algérie et ailleurs le drame des amis abandonnés et des promesses trahies.

Ce qu'il nous faut, c'est la loyauté et le courage.

En avant !

Vive de GAULLE !

Vive la FRANCE !

Alain de LACOSTE.